



Procès-verbal de séance

CONSEIL MUNICIPAL 15 mars 2024

Ordre du jour

Table des matières

1 - Approbation du dernier compte rendu de Conseil Municipal.....	2
2 - Compte administratif M14 2023.....	2
3 - Compte de gestion M14 2023.....	3
4 - Affectation du résultat M14.....	3
5 - Taux d'imposition des Taxes Directes Locales pour 2024.....	4
6 - Budget Primitif M14 2024.....	4
7 - Subventions aux associations de la commune d'AVRIL.....	6
8 - Subventions aux associations extérieures.....	7
9 - Contribution RASED.....	7
10 - OLC : Approbation des attributions de compensation provisoire 2024.....	8
11 - Convention de cession de bail à un descendant : Gérard FELIX à son fils Guillaume FELIX.....	8
12 - Convention de cession de bail à un descendant : Christian JACQUES à son fils David JACQUES.....	9
13 - Convention de cession de bail à un descendant : Gilbert SONNET à son fils Kevin SONNET.....	9
14 - Subvention voyage scolaire.....	10
15 - Convention générale d'utilisation des missions facultatives ponctuelles CDG.....	10

Procès-verbal

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze mars à dix-neuf heures trente, après avoir été convoqués légalement, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en Mairie d'AVRIL.

Présents :

Monsieur DANTE, Madame FALCONETTI-BERTOLINO, Monsieur MOLINERIS, Monsieur LAUER, Madame MEYER, Monsieur VOTERSKI, Monsieur TANNEUR, Madame TOUNSI, Madame AUDDINO, Madame GUILLIEY

Représentés :

Madame CORDIER donne procuration à Madame FALCONETTI-BERTOLINO
Monsieur JACQUES donne procuration à Monsieur MOLINERIS
Madame COUDERT donne procuration à Monsieur DANTE
Monsieur DELAIRE donne procuration à Monsieur LAUER
Monsieur FOERDERER donne procuration à Madame AUDDINO

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Madame FALCONETTI - BERTOLINO est désignée comme secrétaire de séance.

DEBUT DE SEANCE : 19h33

**Le Maire annonce au Conseil Municipal deux points supplémentaires à l'ordre du jour.
Point adopté à l'unanimité.**

1 - Approbation du dernier compte rendu de Conseil Municipal

- **Le Conseil Municipal APPROUVE ce point à la majorité**

2 - Compte administratif M14 2023

Point présenté à la Commission Finances du 15 février 2024

Synthèse :

Résultat exercice section de fonctionnement	252 419,74 €
Solde d'exécution reporté section fonctionnement	144 788,33 €
Résultat de clôture section de fonctionnement	397 208,07 €
Résultat exercice section d'investissement	- 40 399,97 €
Solde d'exécution reporté section d'investissement	116 206,07 €
Résultat de clôture section d'investissement	75 806,09 €

Résultat de clôture de l'exercice 2023	476 014,16 €
Restes à réaliser investissement sur exercice 2023	- 35 499,00 €
Besoin de financement section d'investissement (article 1068)	0 €
Report de l'excédent de fonctionnement sur BP 2024	397 208,07 €

Le Maire quitte la salle

M. VOTERSKI fait procéder au vote du compte administratif

➤ **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

APPROUVE le compte administratif

- 10 voix POUR
- 3 voix CONTRE (M. FOERDERER, Mme AUDDINO, Mme GUILLIEY)

3 - Compte de gestion M14 2023

Point présenté à la Commission Finances du 15 février 2024

Le compte de gestion est conforme à l'exécution budgétaire du compte administratif 2023. Il est proposé d'approuver le compte de gestion dressé par M. le Trésorier.

➤ **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

APPROUVE le compte de gestion présenté par M. le Trésorier

- 12 voix POUR
- 3 voix CONTRE (M. FOERDERER, Mme AUDDINO, Mme GUILLIEY)

4 - Affectation du résultat M14

Point présenté à la Commission Finances du 15 février 2024

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement par affectation du résultat de fonctionnement au budget primitif 2024 de **0 €**

Affectation du résultat de clôture de la section d'investissement au BP 2024 de **75 806,09 €**

Report de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2023 au BP 2024 de **397 208,07 €**

➤ **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

APPROUVE l'affectation du résultat au budget primitif

- 12 voix POUR
- 3 voix CONTRE (M. FOERDERER, Mme AUDDINO, Mme GUILLIEY)

5 - Taux d'imposition des Taxes Directes Locales pour 2024

Point présenté à la Commission Finances du 15 février 2024

Il est proposé de maintenir le taux des Taxes Locales Directes pour l'année 2024.

- Taxe foncière bâti 25,68 %
- Taxe foncière non bâti 18,81 %
- Taxe d'habitation 8,00 %

➤ **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

APPROUVE les taux d'imposition des Taxes Directes Locales pour 2024

- 12 voix POUR
- 1 voix CONTRE (M. FOERDERER)
- 2 ABSTENTIONS (Mme AUDDINO, Mme GUILLIEY)

6 - Budget Primitif M14 2024

Point présenté à la Commission Finances du 15 février 2024

M. LAUER présente la maquette du budget primitif ainsi que l'ensemble des opérations d'investissement. L'ensemble étant précisé sur la note de synthèse adressée aux conseillers municipaux

a) Les opérations importantes d'investissement pour l'exercice 2024

Fin des travaux route de Neufchef Restes à réaliser

b) Section d'investissement en dépenses sur l'exercice 2024

Etudes sur la reprise de la petite cour pédagogique de l'école	Dépenses chapitre 21
Signalisation piéton route de Trieux et Neufchef	Dépenses chapitre 21
Eclairage passage piéton route de Trieux	Dépenses chapitre 21
Pose d'un radar pédagogique en entrée de village	Dépenses chapitre 21
Equipement informatique	Dépenses chapitre 21
Remboursement prêt relai FCTVA sur travaux 2023	100 000 €
Lancement des études sur la rénovation de l'éclairage public	Dépenses chapitre 20
Réalisation des études sur la Voie Verte AVRIL vers BRIEY	Dépenses chapitre 20
Diagnostic énergétique sur l'ensemble des bâtiments communaux	Restes à réaliser
Panneaux d'information en entrée de village et à l'école	Dépenses chapitre 21
Travaux voirie divers (avaloirs, marquage, enrobé)	Dépenses chapitre 21
Reprise partielle des trottoirs route de Trieux	Dépenses chapitre 21
Réalisation des plans des réseaux voirie et réseaux secs	Dépenses chapitre 20
Agencement aire de jeux	Dépenses chapitre 21
Poursuite équipement cimetière	Dépenses chapitre 21

c) Section d'investissement en recettes sur l'exercice 2024

Remboursement par l'Etat FCTVA sur travaux 2023	102 198,42 €
Taxe d'Aménagement	5 000,00 €
Affectation de résultat sur clôture de l'exercice budgétaire 2023	75 806,09 €
Subventions nouveau projet, études Voie Verte et diagnostic énergétique	6 048,00 €

d) Section d'exploitation dépenses sur l'exercice 2024

Travaux en forêt
Mobilier urbain, bancs, porte-vélos
Travaux divers école
Eglise, entretien des cloches
Eclairage urbain, cimetière, vitraux église, chemin de camp
Prise en compte des travaux en régie
Marquage du véhicule de l'agent technique

e) Section d'exploitation recettes sur l'exercice 2024

Revenu des immeubles + salle municipale
Prise en compte des travaux en régie

f) Section d'exploitation sur l'exercice 2024

	Compte	Libellé	Propositions
Dépenses fonctionnement	11	Charges à caractère général	276 940,00
	12	Charg. pers. et frais assimilés	182 230,00
	14	Atténuation de produits	23 928,00
	65	Autres charges gestion	94 090,00
	66	Charges financières	27 000,00
	67	Charges exceptionnelles	2 600,00
	6817	Dotations pour risques	100 000,00
	68	Dotations aux amortissement	
	22	Dépenses imprévues (fonct)	
	23	Virement section	340 050,72 E
	042-6751	Opération d'ordre	15000
	Total section	1 061 838,72	
Recettes fonctionnement	13	Atténuation de charges	2 500,00
	70	Ventes prod fab, prest serv,	25 830,00
	73	Impots et taxes	186 300,00
	731	Fiscalité locale	194 200,00
	74	Dotations, subventions	196 300,00
	75	Autres produits gestion	44 000,00
	76	Produits financiers	0,65
	77	Produits exceptionnels	500,00
	42	Opé ordre transfert entre	15 000,00
		Total	664 630,65
		N-1 reporté	397 208,07
	Total section	1 061 838,72	

g) Section d'investissement sur l'exercice 2024

	Compte	Libellé	Propositions	Restes à réaliser	
Dépenses d'investissement	10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00		
	16	Emprunts et dettes assimilées	157 000,00		
	26	Participation créances	0,00		
	204	Subventions d'équipements	0,00		
	20	Immobilisations incorporelles	24 000,00	22 812,00	
	211	Terrain	4 000,00	5 625,00	
	212	Agencement et aménagements	17 000,00		
	213	Construction	34 000,00		
	215	Installation matériel outillage	85 300,00	25 000,00	
	2158	Autres installations		28 160,00	
	218	Matériel	9 000,00	12 000,00	
	23	Opérations d'équipements	163 085,81		
	23	Total des opérations d'équipements		55 000,00	
	45	Total opérations compte tiers	0,00		
	40	OP transfert entre sections	15 000,00		
	41	OP patrimoniale			
		Total		508 385,81	148 597,00
		Total dépenses section d'investissement		656 982,81	
	Résultat reporté		0,00 E		
	Total section		656 982,81		
Recettes d'investissement	10	Dotations Fonds divers Réserves	102 000,00		
	1068	Affectation de résultat			
	10226	Taxe d'aménagement	5 000,00		
	13	Subventions d'investissement	6 028,00	113 098,00	
	14	Prov. réglem. et amort.dérogatoi	0,00		
	16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		
	165	Depots et cautions	0,00		
	20	Immobilisations incorporelles	0,00		
	27	Autres immos financières	0,00		
	45	Opérations pour compte de tiers	0,00		
	21	Virement section fonctionnement	340 050,72		
	40	OP transfert entre sections	15 000,00		
	41	OP patrimoniale	0,00		
		Total	468 078,72	113 098,00	
		Total recettes section d'investissement	581 176,72		
		Résultat reporté	75 806,09 E		
		Total section	656 982,81		

➤ **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

APPROUVE le budget primitif 2024

- 12 voix POUR
- 1 voix CONTRE (M. FOERDERER)
- 2 ABSTENTIONS (Mme AUDDINO, Mme GUILLIEY)

7 - Subventions aux associations de la commune d'AVRIL

Point présenté à la Commission Fêtes et Cérémonies du 26 février 2024

Les associations, Planet'Parents, Club Entre Nous, Comité des Fêtes, l'Union Sportive Avriloise et Les Pirates des Trois Frontières ont adressé à la commune une demande de subvention au titre de l'année 2024.

Vu le Code des Collectivités Territoriales

Vu la demande de subvention des associations citées ci-dessus

Vu le bilan d'activités et le bilan comptable accompagnant la demande

Il est demandé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions de fonctionnement suivantes :

Nom de l'association	Montant accordé
Planet'Parents	800 €
Comité des Fêtes	300 €
Les Pirates des 3 Frontières	200 €
Club Entre Nous	150 €
Union Sportive Avriloise	1 000 €

➤ **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

ACCEPTE ce présent point

- 13 voix POUR
- 1 voix CONTRE (M. FOERDERER)
- 1 ABSTENTION (Mme AUDDINO)

8 - Subventions aux associations extérieures

Point présenté à la Commission Fêtes et Cérémonies du 26 février 2024

Les associations ANIMAVI, ADAVIE, Une Rose Un Espoir, Le Souvenir Français, Le Foyer d'Education Populaire et le Secours Populaire ont adressé à la commune une demande de subvention au titre de l'année 2024.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la demande de subvention des associations citées ci-dessus

➤ **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

ACCEPTE d'attribuer au titre de l'année 2024, la somme de 50,00€ aux associations citées ci-dessus

- 12 voix POUR
- 2 voix CONTRE (M. FOERDERER, Mme AUDDINO)
- 1 ABSTENTION (Mme GUILLIEY)

9 - Contribution RASED

Délibération

Depuis l'année 2008, les représentants des communes situées dans le périmètre du RASED de Tucquegnieux, regroupant 10 communes dont AVRIL, ont pris la décision, d'un commun accord, de contribuer financièrement à ce réseau à hauteur de 1€ par élève en fonction du nombre d'élèves scolarisés dans les écoles élémentaires de chaque commune.

Afin de mettre en recouvrement notre participation sur la base de :

- 169 élèves pour l'année scolaire 2021 /2022
- 148 élèves pour l'année scolaire 2022 /2023

- 138 élèves pour l'année scolaire 2023 /2024

➤ **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

APPROUVE ce point à l'unanimité

AUTORISE le versement d'une contribution au Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté de Tucquegnieux (RASED) à hauteur de 1 € par élève scolarisé à AVRIL

10 - OLC : Approbation des attributions de compensation provisoire 2024

Délibération

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 28 septembre 2023 portant approbation des attributions de compensation définitives 2023

Vu l'approbation par les communes membres (Abbéville-lès-Conflans, Affléville, Anoux, Auboué, Avril, Bettainvillers, Boncourt, Conflans-en-Jarnisy, Doncourt-lès-Conflans, Fléville-Lixières, Friaucourt, Giraumont, Gondrecourt-Aix, Hatrize, Homécourt, Jeandelize, Jarny, Joeuf, Jouaville, Labry, Lantéfontaine, Lubey, Moineville, Moutiers, Olley, Puxe, Saint-Marcel, Valleroy, Ville-sur-Yron) de la délibération du 28 septembre 2023 représentant 29 communes sur 41 , soit 70 % des communes membres et 76% de la population totale de l'établissement

Vu le rapport définitif de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) pour l'exercice 2023

Vu l'approbation du rapport définitif de la CLECT pour l'exercice 2023 à la majorité qualifiée des conseils municipaux, 24 communes, 41 représentants, 76 % de la population totale de l'établissement ont approuvé le rapport définitif de la CLECT pour l'exercice 2023

Considérant qu'en application du 1° du V de l'article 1609 du CGI « Les attributions de compensation fixées conformément aux 2°, 4°, 5° ou, le cas échéant, au 1° bis constituent une dépense obligatoire pour l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale ou, le cas échéant, les communes membres. Le Conseil de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale communique aux communes membres, avant le 15 février de chaque année, le montant prévisionnel des attributions au titre de ces reversements. ».

Le Conseil Communautaire a adopté les attributions de compensation provisoire 2024 conformément au tableau ci-annexé.

➤ **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

APPROUVE ce point à l'unanimité

11 - « Convention de cession de bail à un descendant » : M. Gérard FELIX à son fils Guillaume FELIX

M. Gérard FELIX souhaite céder les baux de fermages dont il est titulaire, baux qui ont commencé à courir le 11 novembre 2019 et se terminent le 10 novembre 2028.

La présente cession concerne les biens situés sur le territoire de la commune d'AVRIL comme suit :

Section	Lot	Lieudit	Contenance
ZC4	1	Les Essarts	8ha 25a 15ca
ZC4	5,7	Les Essarts	13ha 86a 85ca
ZA5		Au Bal des Guimonts	5ha 60a 30ca

➤ **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

APPROUVE ce point à l'unanimité

AUTORISE le Maire à signer une « convention de cession de bail à un descendant » de M. Gérard FELIX à son fils Guillaume FELIX

12 - « Convention de cession de bail à un descendant » : M. Christian JACQUES à son fils David JACQUES

Délibération

M. Christian JACQUES souhaite céder les baux de fermages dont il est titulaire, baux qui ont commencé à courir le 24 avril 2021 et se terminent le 23 avril 2030.

La présente cession concerne les biens situés sur le territoire de la commune d'AVRIL comme suit :

Section	Lot	Lieudit	Contenance
ZC4	2	Les Essarts	9ha 68a 65ca
AD1	1	Chavillon	4ha 28a 75ca

➤ **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

APPROUVE ce point à l'unanimité

AUTORISE le Maire à signer une « convention de cession de bail à un descendant » de M. Christian JACQUES à son fils David JACQUES

13 - « Convention de cession de bail à un descendant » : M. Gilbert SONNET à son fils Kevin SONNET

Délibération

M. Gilbert SONNET souhaite céder les baux de fermages dont il est titulaire, baux qui ont commencé à courir le 11 novembre 2019 et se terminent le 10 novembre 2028.

La présente cession concerne les biens situés sur le territoire de la commune d'AVRIL comme suit :

Section	Lot	Lieudit	Contenance
ZC4	3,4	Les Essarts	16ha 17a 07ca
ZC4	6	Les Essarts	10ha 71a 51ca

➤ **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

APPROUVE ce point à l'unanimité

AUTORISE le Maire à signer une « convention de cession de bail à un descendant » de M. Gilbert SONNET à son fils Kevin SONNET

14 - Subvention voyage scolaire

Délibération

Dans le cadre du voyage scolaire « Classe de Découvertes BAIE DE SOMME » organisé par l'école primaire « Joseph CRESSOT » du lundi 11 au mercredi 13 mars 2024, une demande de participation financière a été sollicitée.

➤ **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

APPROUVE ce point à l'unanimité

ACCORDE une subvention de 2500€ pour ce voyage

AUTORISE la commune à verser cette subvention à la coopérative scolaire de l'école primaire « Joseph CRESSOT »

15 - Convention générale d'utilisation des missions facultatives ponctuelles CDG

Délibération

Afin de pouvoir définir les conditions de mise à disposition des services concourant aux prestations ponctuelles proposées par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle – Missions facultatives

➤ **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

APPROUVE ce point à l'unanimité

AUTORISE le Maire à signer la convention générale d'utilisation des missions facultatives ponctuelles avec le Centre De Gestion

FIN DE SEANCE : 20h11

AVRIL, le 19 mars 2024

Mme Céline FALCONETTI- BERTOLINO
Secrétaire de séance

